Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST MALO - 3502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2024 - 4483 - 2018 B 00113 - 837 565 183 - DDM

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise LE VIEUX CHENE 35270 BONNEMAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 7 5 6 5 1 8 3 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1	1
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	45 058	AO	23 707	21 350	26 016
		Constructions	AP	1 000 255	AQ	381 555	618 699	585 144
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 016 412	AS	1 205 522	2 810 889	3 212 748
		Autres immobilisations corporelles	AT	84 240	AU	53 795	30 444	25 070
		Immobilisations en cours	AV		AW			25 521
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	5 145 966	BK	1 664 581	3 481 385	3 874 502
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 171 474	BM	1 322	2 170 152	1 718 737
		En cours de production de biens	BN	148 589	BO		148 589	116 240
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	235 698	BS	105	235 592	99 943
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	319 077	BW		319 077	57 610
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 104 179	BY		1 104 179	1 202 659
		Autres créances (3)	BZ	48 461	CA		48 461	93 860
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	183 301	CE		183 301	
		Disponibilités	CF	40 371	CG		40 371	23 488
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 155	CI		5 155	5 174
		TOTAL (III)	CJ	4 256 309	CK	1 428	4 254 880	3 317 714
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	891			891	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 403 166	1A	1 666 009	7 737 157	7 192 217

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 213 978)	DA	1 213 978	1 213 978
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	56 890	56 890
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	2 857 289	2 857 289
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(629 345)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 326 991)	(629 345)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	86 641	116 507
	TOTAL (I)	DL	2 258 462	3 615 318
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	891	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	891	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 731	104 003
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 060 826	2 237 028
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 090 799	920 635
	Dettes fiscales et sociales	DY	307 605	295 565
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 748	9 422
	Autres dettes	EA	10 080	10 080
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 477 793	3 576 735
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	11	163
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 737 157	7 192 217

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 408 255	3 508 723
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	216	266

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens *	FD	5 329 327	FE	1 305 427	FF	6 634 755		6 793 927
	Production vendue services *	FG	120 895	FH		FI	120 895		178 609
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 450 223	FK	1 305 427	FL	6 755 651		6 972 537
	Production stockée*					FM	164 907		(49 931)
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 135		66 802
	Autres produits (1) (11)					FQ	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 935 695		6 989 407
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 551 743		5 944 294
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(451 780)		(842 485)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 016 825		950 486
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	126 830		77 259
	Salaires et traitements*					FY	800 613		781 391
	Charges sociales (10)					FZ	305 077		313 568
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	771 171		304 508
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	759		4 152
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 121 242		7 533 176
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 185 546)		(543 768)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	21 768		38 971
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	21 768		38 971
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	891		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	94 282		16 900
	Différences négatives de change					GS	28 367		10 551
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	123 540		27 451
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(101 772)		11 520
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 287 318)		(532 248)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		9 431
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	51 384	7 883
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	51 384	17 315
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	21 519	46 400
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 519	46 400
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	29 865	(29 084)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	69 538	68 012
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 008 848	7 045 695
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 335 840	7 675 040
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 326 991)	(629 345)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	93 798	16 147
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 651	40 298
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotation aux amortisssements dérogatoires	21 519	
Reprise sur amortissements dérogatoires		51 384

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DDM

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

31-12-2023

A. FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois.

Du fait de la baisse d'activité, la société a eu recours à du chômage partiel en début et fin d'année.
Sur la période, des outils de production ont été cédés de la filiale allemande à DDM permettre un transfert de production de l'Allemagne vers la France.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié).

Il est fait application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui vient modifier, dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
1- continuité de l'exploitation
2- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
3- indépendance des exercices
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements économiques correspondent aux amortissements linéaires et sont fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens.
Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Marques : 4 à 10 ans
- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

- Participations et autres titres :

Les titres de participation et des créances rattachées sur participations sont comptabilisés à leur coût historique.
Leur valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net corrigé des filiales et de leur valeur d'utilité pour la société. Les dotations aux provisions sont enregistrées en fonction des résultats futurs.

- Stocks :

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, majorés des coûts d'achats.

- Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Intégration fiscale :

DDM est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2019 au niveau de DELTA DORE FINANCE SA. Toutefois il n'y a pas d'incidence sur la charge d'impôt individuelle de DDM.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

1.0 - Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	1				1
Total 1 Incorporelles	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**
Terrains	45 058				45 058
Constructions sur sol propre	1				1
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..	854 884	145 370			1 000 254
Installations générales et agencements	12 099				12 099
Installations techniques, matériels et outillages	3 773 217	453 974		210 780	4 016 412
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 131	16 039		1 029	72 141
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**4 742 390**	**615 383**	**0**	**211 809**	**5 145 966**
Immobilisations corporelles en cours (1)	25 521	163 251		188 772	
Total 3 Encours Corporelles	**25 521**	**163 251**	**0**	**188 772**	**0**
Acomptes					
TOTAL	**4 767 911**	**778 634**	**0**	**400 641**	**5 145 966**

1.1 - Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains	19 042	4 666		23 707
Constructions	269 740	111 816		381 556
Installations générales et agencements	6 322	1 512		7 834
Installations techniques, matériels et outillages	560 469	645 054		1 205 523
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	37 838	8 124		45 962
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**893 411**	**771 170**	**0**	**1 664 581**
TOTAL	893 411	771 170	0	0

2. Comptes de stocks

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	2 171 475	1 322	2 170 152
Marchandises			
Produits finis	235 698	106	235 593
En-cours de production de biens	148 589		148 589
En-cours de production de services			
TOTAL	2 555 761	1 428	2 554 333

3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 157 796 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**0**	**0**	**0**
Clients	1 104 179	1 104 179	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	595	595	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	47 866	47 866	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	5 155	5 155	
TOTAL	**1 157 796**	**1 57 796**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4. Créances clients et comptes rattachées

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	1 104 179		1 104 179	1 202 659
Autres créances	367 538		367 538	151 470
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**1 471 717**	**0**	**1 471 717**	**1 354 129**

5. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 5 155 €

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	5 155	5 174
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	5 155	5 174

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1- Capitaux propres

Le capital social d'un montant de 1 213 978 € est divisé en 1 213 978 actions d'une valeur nominale de 1 €.

Chiffres exprimés en euros	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	1 213 978	1 213 978
Prime	56 890	56 890
Ecart de réévaluation	2 857 289	2 857 289
Report à nouveau	-629 345	
Résultat de l'exercice	-1 326 992	-629 345
Provisions réglementées	86 641	116 507
Valeurs nettes comptables	2 258 462	3 615 318

2- Etat des provisions

2.0 - Provision pour risques et charges

La provision pour risque s'élève à 891€, elle est constituée par une provision pour risque de perte de change.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour risques	0	891		891
Provisions pour charges	0	0		0
TOTAL	0	891	0	891

2.2 - Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Amortissements dérogatoires	116 507	21 520	51 385	86 641
TOTAL	116 507	21 520	51 385	86 641

3- Dettes

2.0 Etat des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 477 793€ et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	4 732	4 732		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 060 827	4 060 827		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 090 799	1 090 799		
Personnel et comptes rattachés	168 735	168 735		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 990	89 990		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	43 941	43 941		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	4 939	4 939		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 749	3 749		
Groupe et associés				
Autres dettes	10 080	10 080		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 477 793	5 477 793	0	0

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	100 922

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits sont nuls au 31/12/2023.

2.1 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 292	180 306
Dettes fiscales et sociales	207 408	198 950
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	217	267
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	93 798	16 147
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**438 715**	**395 670**

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	5 329 328	1 305 427	6 634 755	6 793 927
Production vendue de services	120 896		120 896	178 610
Chiffre d'affaires	**5 450 224**	**1 305 427**	**6 755 651**	**6 972 537**
%	80,68 %	19,32 %	100,00 %	

2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -101 772 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	**21 768**	**38 972**
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	21 768	38 972
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**123 541**	**27 452**
Dotations financières aux amortissements et provisions	891	
Intérêts et charges assimilées	94 282	16 900
Différences négatives de change	28 367	10 551
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-101 772**	**11 520**

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est de 29 865 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**51 385**	**17 315**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 432
Reprises sur provisions et transferts de charges	51 385	7 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**21 520**	**46 400**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	21 520	46 400
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**29 865**	**-29 085**

4. Impôt sur les bénéfices

La société dégage un déficit fiscal de -751 K€

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	- 1 326 991	575 994	-750 997				-1 326 992

Au 31/12/2022, la société a réévalué certains de ses actifs immobilisés pour 2 880 000€. Le montant de l'écart de réévaluation impactant les immobilisations corporelles et les capitaux propres est de 2 857 289€.

Fiscalement, l'écart de réévaluation de 2 857 289€ devra être réintégré sur une période de 5 ans soit 571 458€ par an.

Cela explique le montant de réintégration.

F. ENGAGEMENTS

1 - Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 351 K€ charges comprises, celle-ci n'est pas comptabilisée dans les comptes.

Le calcul de cette provision est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 65 ans (cadres et non cadres)
- Turnover annuel : stable spécifique
- Conventions collectives applicables : Synthec
- Taux de progression annuel des salaires : 2%
- Taux de charges sociales retenu : 41%

La méthode du corridor s'applique depuis l'exercice 2014.
Le taux d'actualisation de référence est à 3.25%. Au 31/12/2023, ce même taux est de 3.70%.
La valorisation des engagements au 31/12/2023 varie donc entre 350K€ au taux de 3.25% et 334K€ au nouveau taux.

L'écart actuariel de - 16K€ se décompose entre un corridor de 33K€ (10% de la dette actuarielle) et un surplus de 17KE. Le corridor n'est pas comptabilisé, en revanche, le surplus est étalé sur la durée moyenne restant à courir de la dette pour être comptabilisé à hauteur de 1.6 K€ au 31/12/2023.

2 – Engagements donnés : nul

3 – Engagements reçus : nul

G. AUTRES INFORMATIONS

1- Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié 2023

-	Cadres	3
-	Ouvriers	11
-	Apprenti	0
-	Technicien	8
	TOTAL	**22**

2- Identité de la société mère consolidante

Au 31 décembre 2023, les comptes de DDM sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au niveau de la S.A. DELTA DORE FINANCE.

KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

DDM S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
DDM S.A.S.
Le Vieux Chêne - 35270 BONNEMAIN
Ce rapport contient 18 pages
Référence : ALP/CLRM 383

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

DDM S.A.S.

Le Vieux Chêne - 35270 BONNEMAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associée unique de la société DDM S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DDM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 30 mai 2024

KPMG SA



Antoine Le Penven

Associé

DDM
Société par actions simplifiée au capital de 1.213.978 euros
Siège social : Le vieux chêne – 35270 BONNEMAIN
837 565 183 RCS SAINT MALO

Proposition d'affectation du résultat

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 JUIN 2024

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable s'élevant à 1 326 991,60 € en totalité au poste Report à Nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme à l'original

Le Président